



Conseil économique et social

Distr. générale
16 mars 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-deuxième session

12-23 mars 2018

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : Réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives : Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural

Tables rondes ministérielles : bonnes pratiques en matière d'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural, notamment grâce à l'accès à l'éducation, aux infrastructures et à la technologie, à la sécurité alimentaire et à la nutrition

Résumé établi par le Président

1. Le 12 mars 2018, la Commission de la condition de la femme a organisé deux tables rondes ministérielles consacrées aux bonnes pratiques en matière d'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural, notamment grâce à l'accès à l'éducation, aux infrastructures et à la technologie, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, dans le cadre des débats sur le thème prioritaire intitulé « Problèmes à régler et possibilités à exploiter pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ». Les participants aux tables rondes ont échangé des données d'expérience, des enseignements et des bonnes pratiques en rapport avec le sujet en s'intéressant plus particulièrement aux mesures prises par les gouvernements pour que les femmes et les filles vivant en milieu rural aient accès, pour un coût abordable, à un enseignement de qualité, aux infrastructures et aux technologies de base, notamment à l'énergie durable et aux technologies de

* E/CN.6/2018/1.



l'information et des communications (TIC), ainsi qu'à une alimentation et à une nutrition de qualité, en quantité suffisante.

2. Le Ministre estonien de la culture, Indrek Saar, a présidé la première table ronde, à laquelle ont participé des ministres et des hauts responsables de 21 États Membres, et formulé des observations liminaires. La Secrétaire du Gouvernement kenyan chargée de la fonction publique, de la jeunesse et de l'égalité des sexes, Margaret Kobia, a présidé la seconde table ronde, à laquelle ont participé des ministres et des hauts responsables de 17 États Membres, et formulé des observations liminaires. Le Sous-Secrétaire général et Directeur exécutif adjoint de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Yannick Glemarec, a formulé des observations finales.

Mesures visant à garantir l'accès des femmes et des filles à l'enseignement en milieu rural et à leur permettre d'achever leurs études

3. Les intervenants ont échangé des données d'expérience, des enseignements et des bonnes pratiques à propos des politiques et programmes qui se sont révélés efficaces pour améliorer l'accès à l'enseignement des femmes et des filles en milieu rural. Les participants ont préconisé l'allocation de crédits budgétaires plus importants à la construction de nouvelles écoles et à la réfection d'anciens établissements scolaires dans les zones rurales pour permettre aux femmes et aux filles d'avoir plus facilement accès à l'enseignement et à la formation. Ils ont fait valoir que l'attribution de bourses d'études et la mise en place de programmes de cantine et de transport scolaires étaient des mesures éprouvées pour inciter les femmes et les filles vivant en milieu rural à fréquenter un établissement scolaire et pour réduire les taux d'abandon. Ils se sont, en outre, inquiétés de l'absence de mesures concrètes visant à prévenir les mariages et les grossesses précoces. De surcroît, les participants ont demandé qu'un plus grand nombre de concertations et de campagnes soient organisées à l'échelle nationale pour faire évoluer les mentalités à l'égard de l'accès des filles à l'éducation, en particulier de leur participation à des disciplines à prédominance masculine telles que la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

4. Les intervenants ont souligné qu'il importait d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé aux femmes et aux filles en milieu rural et, à cette fin, mentionné plusieurs mesures à prendre, telles que la mise en place d'un environnement pédagogique sûr pour les femmes et les filles, l'amélioration de l'hygiène dans les écoles, la distribution de serviettes hygiéniques gratuites, le recours à la technologie, ainsi que la réforme et le perfectionnement de la formation du personnel enseignant. Ils ont fait valoir que ces mesures contribuaient également à accroître les possibilités d'apprentissage et à améliorer les résultats des femmes et des filles vivant en milieu rural dans un monde en mutation constante. Il est ressorti des discussions que les incitations financières (logements de fonction et primes salariales par exemple) étaient de bons moyens d'attirer des enseignants compétents dans les villages isolés.

Investissements consentis dans les infrastructures essentielles en faveur des femmes et des filles des milieux ruraux

5. Les participants ont souligné qu'il importait de développer les infrastructures dans les secteurs de l'énergie durable, de l'eau et de l'assainissement, des transports, des technologies de l'information et des communications, de l'éducation et de la santé et d'en encourager la construction pour faire reculer la pauvreté plus vite et améliorer

l'accès aux services de base des femmes et des filles vivant en milieu rural. Si des investissements plus importants étaient consentis dans le réseau routier rural, les femmes pourraient se déplacer et exercer plus facilement des activités de production familiale et des activités rémunérées. Les orateurs ont insisté sur la nécessité d'accroître les investissements dans les réseaux de distribution d'eau et d'électricité, les infrastructures d'assainissement et les technologies permettant des gains de temps et limitant le travail à faire pour alléger la charge que les femmes et les filles assument en milieu rural en prodiguant des soins et en effectuant un travail domestique non rémunéré.

6. Les intervenants se sont inquiétés des problèmes de taille provoqués par les changements climatiques et ont appelé à prendre d'urgence des mesures pour atténuer les effets néfastes des phénomènes météorologiques extrêmes et renforcer la résilience des communautés rurales. Ils ont discuté de la nécessité impérieuse d'investir plus massivement dans l'entretien et l'amélioration des routes et des ponts en zone rural pour faciliter l'accès des femmes et des filles aux services de santé notamment. En outre, ils ont estimé qu'il était essentiel d'améliorer les infrastructures scolaires (distribution d'eau et électricité, dispositif d'assainissement et technologies de l'information et des communications entre autres) pour assurer le bien-être des femmes et des filles originaires des communautés rurales dans le cadre d'apprentissage.

Technologies de l'information et des communications et autres technologies au service des femmes et des filles des zones rurales

7. Les participants ont souligné que l'accès aux technologies de l'information et des communications contribuait largement à l'autonomisation des femmes et des filles dans les zones rurales et à l'instauration d'un développement durable. Ils ont décrit un vaste éventail de programmes conçus pour les écoles, les familles, les centres communautaires et les associations de femmes, notamment dans les communautés rurales, pauvres et autochtones. Les progrès des infrastructures de l'information et des communications, notamment avec les services haut débit à large couverture, les téléphones portables et les zones d'accès à Internet sans fil, permettaient de favoriser l'inclusion numérique. Ils ont souligné qu'il fallait généraliser l'accès aux ordinateurs en dotant chaque enfant d'un ordinateur portable ou d'une tablette. Aux yeux des participants, l'accès aux technologies de l'information et des communications et la formation à ces outils dès le plus jeune âge dans le système éducatif ainsi que la création de centres informatiques dans les établissements d'enseignement secondaire pourraient réduire la fracture numérique entre zones urbaines et rurales et entre garçons et filles.

8. Les participants ont appelé l'attention sur certains projets axés sur les familles et les communautés marginalisées, dans lesquels des associations de femmes et des centres communautaires ont permis à des femmes d'accéder plus facilement aux technologies de l'information et des communications et d'acquérir ainsi une plus grande autonomie. Les intervenants ont fait valoir que les banques mobiles et les portails d'information en ligne destinés à la création et au développement d'entreprises contribuaient efficacement à améliorer la sécurité financière des femmes et à promouvoir leur esprit d'entreprise. De l'avis des participants, le recours aux technologies, et en particulier à celles de l'information et des communications, permettait d'élargir l'accès aux services publics et d'améliorer la prestation de services dans les zones rurales, notamment les services de santé et le soutien offert en temps réel aux femmes et aux filles victimes de violence.

Politiques visant à garantir l'accès des femmes et des filles des zones rurales à l'alimentation et à la nutrition

9. Les participants ont cerné plusieurs facteurs propices à l'accroissement de la productivité agricole des femmes et à la préservation de leur sécurité alimentaire, à savoir : la propriété foncière et les droits fonciers ; l'accès aux services financiers, aux intrants agricoles et à la transformation des produits agricoles, ainsi que les informations relatives à l'évolution du marché et au développement des entreprises. Les orateurs ont avancé que si l'on voulait lutter contre la pauvreté de façon intégrée et garantir une alimentation adéquate aux enfants, il fallait que ceux-ci soient tous scolarisés et que des repas soient systématiquement distribués dans les cycles primaires et secondaires. Enfin, ils ont évoqué des projets qui conjuguent l'appropriation des ressources et le contrôle des pratiques agricoles par les femmes avec la protection de l'environnement, notamment en formant des femmes à des techniques de production agricole durables.
